



TROIS-COMMUNES
PREMIÈRE
ASSEMBLÉE
DE QUARTIER
COMPTE-RENDU

SAM. 16/03



COMPTE-RENDU – PREMIÈRE ASSEMBLÉE DU QUARTIER TROIS-COMMUNES

16 MARS 2024 – PRÉAU DE L'ÉCOLE FRATERNITÉ – 10H

Animation :

- François DECHY, Maire
- Denis MOREAU SEVIN, Maire-adjoint en charge de l'assemblée
- Mélanie VION, Chargée de mission démocratie locale

Intervenant :

- Vincent PRUVOST, Maire-adjoint à l'Urbanisme, l'Aménagement – Mobilités et la Lutte contre les pollutions

Compte-rendu :

- Rémi NOLOSSET, Conseiller technique démocratie locale et relation population

40 personnes à peu près étaient présentes.

Ordre du jour :

- Actualités du quartier
- Temps d'échange sur les usages de la future place du marché
- Agenda de la démocratie locale
- Éléments de réponses aux questions reçues (voir livret joint)

Vous pouvez consulter le support PowerPoint utilisé lors de la présentation sur le site internet de la Ville.

INTRODUCTION

(Denis MOREAU SEVIN)

Rappel des règles pour des échanges constructifs : écoute, respect du point de vue de chacun, partage de la parole et respect du cadre posé et du temps fixé.

M. Denis MOREAU SEVIN, Maire-adjoint en charge de l'assemblée des Trois-Communes et des mobilités douces se présente. Il rappelle qu'en tant qu'adjoint de quartier il a pour rôle d'être à l'interface entre les habitants et la Ville.

Mail : troiscommunes@ville-romainville.fr

(Les adresses mail des adjoint.e.s de quartier en charge des assemblées ont toutes été simplifiées, l'ancienne version plus longue reste fonctionnelle)

Prise de rendez-vous au **01.49.15.55.49**

POINT D'INFORMATION SUR LES ACTUALITÉS DU QUARTIER

(Denis MOREAU SEVIN, Mélanie VION)

- Plantation d'arbres rue du Chemin-Vert entre mars et avril
- Le site retenu pour le déplacement du marché en vue de sa revitalisation est l'espace se trouvant à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la route de Montreuil. Le déplacement devrait se faire fin 2025 (atelier du 24/01/2024, liens : [compte-rendu](#) + [support](#)).
- La ligne de métro 11 devrait desservir la place Carnot d'ici au mois de juin (pour en savoir plus : [Site internet Ville - Extension ligne métro 11](#))
- La Ville a lancé le permis de végétaliser qui permet aux habitant.e.s, après le dépôt d'une demande auprès des services municipaux via un formulaire et l'analyse des dossiers, d'obtenir l'autorisation de végétaliser des zones de terre disponibles dans l'espace public (pour en savoir plus : [Site internet Ville - Permis de végétaliser](#))
- La 3^{ème} modification du PLUi et la révision patrimoniale vont avoir lieu bientôt, la concertation devrait se faire fin mai et début juin selon des modalités qui seront précisées dans les semaines à venir. Le maire-adjoint du quartier et le maire adjoint à l'urbanisme font une présentation plus détaillée de ce point :

Denis MOREAU SEVIN expose que la troisième modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va arriver très bientôt et qu'il s'agit d'un enjeu important. Le PLUi permet de définir des critères pour l'attribution des permis de construire et a donc un fort impact sur la ville. Par exemple la Municipalité a pu ralentir la densification grâce à la mise en place de PAPAG (Périmètres d'attente d'un projet d'aménagement global), un outil du PLUi, afin de réduire l'emballement démographique. La Ville a agi lors des deux premières modifications pour faire de Romainville la Ville des habitants et non pas des promoteurs. L'enjeu est également de préserver les espaces verts et la biodiversité ainsi que de garantir une mixité d'usages pour tous et toutes (habitat avec logement social et abordable, commerces, crèches, etc.).

Pour cette troisième modification Romainville défend 4 axes centraux : la renaturation, la ville mixte (pas que ville dortoir), la déclinaison des grands documents et études menées (ex : la stratégie paysagère) et la simplification.

Concrètement pour le quartier des Trois-Communes les zones concernées sont principalement celles autour du T1. En plus de la sanctuarisation de plus d'1 ha d'espace verts, il s'agit de définir le type de constructions qui pourront se faire autour. Il est important que les habitant.e.s agissent, puisque depuis 2020 le PLU anciennement communal, est devenu intercommunal, la Ville n'est plus la seule à décider. La mobilisation des habitants est donc un moyen de porter avec plus de force les besoins des romainvillois.e.s.

Envoyez vos remarques à l'adresse **plui@ville-romainville.fr**.

Vincent PRUVOST maire-adjoint à l'urbanisme revient sur la forte pression démographique, précisant que Romainville a gagné 15 000 habitants en 10 ans. Les outils mis en place ont permis de ralentir cette croissance en préservant notamment le tissu pavillonnaire pour empêcher qu'il ne soit transformé en immeubles, permettant aussi de préserver les jardins qui font partie de la trame verte. Cependant l'État pousse à plus de densification et il sera difficile de l'empêcher encore longtemps. La Ville souhaite appuyer et porter la parole des habitant.e.s auprès d'Est Ensemble.

Plusieurs habitant.e.s interviennent :

- *Quelles projections du nombre d'habitants en 2030 par rapport à ce qui a été fait ?*
- *Les nouveaux habitants seront-ils plutôt des propriétaires ou des personnes en logement social ? Les premiers permettraient de renforcer les revenus de la taxe foncière sans augmenter le taux.*
- *Il n'y a pas de logement vide, il ne faut pas tomber dans l'égoïsme alors que nous manquons de logements.*
- *La préfecture pousse à construire, mais qui s'occupent des bâtiments de mauvaise qualité qui s'abîment ?*
- *Nos jeunes qui n'ont pas de gros salaires ont du mal à se loger tout en restant à Romainville dans le privé. Qu'est-ce qu'on leur dit ? De partir ?*

Vincent PRUVOST répond que 1 100 constructions de logements ont été interrompues jusqu'ici, mais la préfecture va pousser à construire avec des plans territorialisés. Il faudra faire en sorte que les promoteurs participent au financement d'équipements publics. Aujourd'hui la taxe foncière est le seul levier en termes de fiscalité propre, d'où le besoin qu'a eu la Ville de l'augmenter, mais elle ne bougera plus jusqu'à la fin du mandat. Par ailleurs la Ville est tenue par la loi d'accueillir 30% de logements sociaux et la Municipalité ne souhaite pas stigmatiser les populations paupérisées sur la base de ce type d'arguments. Le besoin de logement est réel,

mais nous devons pouvoir préserver la trame verte ainsi qu'assurer un cadre de vie décent et des services publics à tout le monde. Nous avons déjà connu une croissance bien supérieure aux autres communes proches. Par ailleurs, les bâtiments privés sont entretenus par leurs propriétaires.

Samira AÏT BENNOUR, première maire-adjointe en charge de l'Habitat ajoute que la Ville a développé des logements abordables à l'achat comme à la location pour contribuer à faciliter l'accession à un logement pour des revenus intermédiaires (pour en savoir plus : <https://www.ville-romainville.fr/19753-dispositif-logement-abordable.htm>).

TEMPS D'ÉCHANGE SUR LA FUTURE PLACE DU MARCHÉ ET SES ABORDS

(Denis MOREAU SEVIN, Mélanie VION)

Denis MOREAU SEVIN expose le but de l'échange, à savoir de récolter les retours d'expérience des habitants concernant leur vécu du quartier, ainsi que d'écouter leurs propositions concernant la future place du marché et ses abords. En effet la place ne comptera que 1 à 2 marchés par semaine et pourra être dédiée à d'autres usages en dehors, qui restent encore à définir.

Il exprime ensuite les quelques invariants qui cadre les possibilités :

- Périmètre de 1200 m²
- Maintien de l'accès pompier obligatoire
- Plan de végétalisation
- Suppression du caniparc

Contributions des participant·e·s :

- ↳ Une habitante présente lors de l'atelier de concertation rappelle que durant ce dernier il a été question de repositionner le marché en choisissant un emplacement. Le but de la manœuvre est aussi de redynamiser le marché. L'espace choisi l'a été parce que paraissait le plus pratique, le moins susceptible d'entraîner des nuisances et permet de végétaliser la rue du chemin vert où il se trouve aujourd'hui. Elle ajoute qu'il permettrait aussi de faire des animations. Elle propose d'installer un kiosque à musique et des espaces ouverts.
- ↳ Besoin d'un tri sélectif sur le marché, et que les habitants puissent accéder à des déchets végétaux, notamment pour les poules. *Les élus répondent qu'il s'agit d'une remarque intéressante mais à prendre en compte plutôt dans le contrat de délégation du marché que dans l'aménagement de la place.*
- ↳ Comment vont faire les usagers s'il n'y a plus de caniparc ? Et la pelouse sera-t-elle remplacée ? *Denis MOREAU SEVIN répond que les usagers devront ramasser les déjections canines comme sont tenus de le faire les autres habitants qui n'ont pas de canisites à proximité. La pelouse sera bien remplacée.*
- ↳ Besoin néanmoins d'espaces verts dans le secteur, peut-être pouvons nous créer un autre caniparc ailleurs.

- ↳ Possible de faire un marché couvert ? *Denis MOREAU SEVIN répond que non car il faut conserver les arbres présents.*
- ↳ Il y a un manque d'évènements culturels dans le quartier, cela pourrait être intéressant d'avoir un espace dédié.
- ↳ Besoin de pouvoir s'asseoir sur des bancs, discuter et se rencontrer.
- ↳ Laisser les jardinières qui protègent du carrefour.

Mélanie VION, chargée de mission démocratie locale, annonce qu'une concertation, aura lieu à ce sujet pour aller plus loin sur la base de propositions travaillées en amont par les services techniques.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS PARTICIPATIFS

(Denis MOREAU SEVIN, Mélanie VION)

DANS LE QUARTIER :

- 23/05 → Réunion d'information pour la présentation du **plan d'action de la GUSP** Trois-Communes ;

DANS LA VILLE :

- 18/03 au 10/04 → Candidatures pour le nouveau **comité des Retraités**
- 26/04 → Réunion d'information sur la **place Carnot** (19h – Hôtel de ville)
- 12/05 → Réunion d'information sur le **Tram T1** (18h – Hôtel de ville)

SUR EST ENSEMBLE :

- Mai/juin → Réunions publiques sur le **PLUi**
- Mai/juin → Réunions publiques sur **l'étude patrimoniale**

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX QUESTIONS REÇUES

(M. le Maire, Denis MOREAU SEVIN)

Monsieur le Maire a présenté rapidement les éléments de réponses aux questions reçues et pour lesquelles chacun s'est vu distribué un livret, avant d'échanger avec les participants. Il salue le travail produit par les services pour apporter une réponse à chaque question.

Il revient sur le 1^{er} épisode de gel durable du mandat qui n'a pas été bien géré, les défaillances ont été pointées dans les questions et le plan d'action a été revu pour être prêt l'hiver prochain.

Il aborde ensuite la collecte des déchets, portées par Est-Ensemble et non directement par la Ville, mais pour laquelle la ville peut néanmoins se faire le porte-voix des habitants. Il compare ce sujet à celui de la relation des habitants avec leurs bailleurs.

D'autres questions abordaient les grands projets d'investissement, avec des crédits votés pour l'extension Aubin. Un chargé d'opération est en cours de recrutement, ce sera sa priorité.

Réactions des participants :

- Les scooters rue Etienne Marcel sont bien encore là, il faut que la PM passe plus tôt. Il y a aussi des scooters garés en nombre allée de la Tolérance.
- L'escalier du centre social Mandela est coupant et dangereux.
- Le panneau sens interdit de la rue Etienne Marcel a été retourné.
- On ne trouve pas de sac bio dégradables pour trier les déchets alimentaires. *M. le Maire répond que les commerçants seront incités à en proposer dans le quartier.*
- Au 49, rue de la Fraternité nous n'avons pas eu de panier pour les biodéchets. *M. le Maire précise qu'il faut appeler Est-Ensemble pour les informer.*
- Des scooters traversent à grande vitesse la rue du Chemin vert et c'est dangereux pour les enfants.
- Près du Primland une personne qui traversait s'est faite renversée, c'est très dangereux. Des voitures grillent les feux. La société de carrelage prend trop de place en stationnement et il est compliqué de se déplacer.
- Les travaux augmentent la dangerosité car les feux restent rouge très peu de temps en plus de mettre en danger les vélos qui n'ont pas de continuité cyclable. Les endroits où il y a des marquages pour les cyclistes s'effacent et les bornes en plastique disparaissent.
- Le ramassage des déchets ne se fait plus toutes les semaines.
- Rue de la Fraternité il y a des bombes de protoxyde d'azote au sol, des grises qui ne sont pas sur les affiches de prévention.
- À l'angle de la rue Marcel Etis et de la rue Jean Jaurès il y a un feu et un virage, souvent il y a des personnes qui se mettent au bord du trottoir et avec les voitures qui tournent elles pourraient se faire renverser.
- À proximité du Primland c'est devenu dangereux pour les piétons, les personnes âgées sont obligées de contourner les véhicules.

M. le Maire formule une réponse globale rappelant que le quartier des Trois-Communes a été longtemps délaissé et fait maintenant l'objet d'une politique de rattrapage en termes

d'investissements comme avec la Crèche Yvonne Sulot et l'extension de l'école Fraternité (avec cours oasis et cuisine 100% fait-maison, bio, local). Se posent dans l'assemblée beaucoup de questions sur le stationnement ou les mobilités douces qui sont impactées largement par les travaux du tram. Sur ces questions il faut considérer que 4/5 de l'espace public sont occupés par la voiture tandis qu'elle ne représente qu'1/5 des déplacements. Il ajoute qu'il faut réguler la place de la voiture et la Ville y travaille, avec l'étude de stationnement en cours par exemple. Mais c'est difficile dans un contexte où les travaux structurants font bouger très régulièrement le plan de circulation. Il ajoute qu'il n'est pas possible de démultiplier à l'envie les verbalisations dans la mesure où les effectifs de la Police municipale sont limités. Par ailleurs toutes les caméras ne permettent pas de verbaliser. Pour la rue de Montreuil et la rue Kérautret M. le Maire signale que des discussions ont lieu avec le Département pour installer des pistes cyclables, mais que cela ne dépend pas directement de la Ville.

Toutes les remarques seront notées au CR et ces éléments feront l'objet d'un suivi de votre adjoint en charge de l'assemblée.

Retrouvez en annexe les éléments de réponse remis par écrit.